



# 5<sup>ème</sup> édition Tournoi d'Escrime de Petit-Bourg M15 & M17 Fleuret / Epée



organisé par le Club de Petit-Bourg

## *Programme*

- **Vendredi 22 octobre 2021 : Réunion avec les arbitres engagés 7h30**
  - ✓ Fleuret Dames **M15** / Epée Hommes **M15** /
  - ✓ Fleuret Hommes **M17** / Epée Dame **M15**
- **Samedi 23 octobre 2021 :**
  - ✓ Fleuret Dames **M17** / Epée Hommes **M17**
- **Dimanche 24 octobre 2021 :**
  - ✓ Fleuret Hommes **M15** / Epée Dames **M17**

## *Transport aérien*



**Contactez : Madame Nelly MAURINIER**  
**Directrice Générale / Responsable des ventes**



**Portable (+590) 690 30 88 27**



**[nelly.maurinier@fregatedesiles.com](mailto:nelly.maurinier@fregatedesiles.com)**



**Frégate des îles**  
Immeuble Indigo – ZAC de Colin  
97170 PETIT-BOURG - GUADELOUPE FWI



***Tarif groupe négocié à partir de 10 personnes avec les mêmes dates de voyage et mêmes points de départ.***

# Hébergement

## 1) Hébergement « CREPS Antilles-Guyane »

Responsable Hébergement : Mme Isabelle PORTECOP  
Département Sport de Haut Niveau & Installations  
CREPS des Antilles et de la Guyane

☎ + (590) 590 82 59 69 – Port. : (+590) 690 25 31 10

✉ : [eliane.portecop@creps-pap.sports.gouv.fr](mailto:eliane.portecop@creps-pap.sports.gouv.fr)

<http://www.creps-antilles-guyane.fr>

- 🚪 Chambre simple : 49€/personne/nuit
- 🚪 Chambre double : 37€/personne/nuit
- 🚪 Petit-déjeuner : 5€
- 🚪 Diner : 10 €

## 2) Hébergement « CANELLA Beach Hôtel »

Route des Hôtels, Pointe de la Verdure  
97190 LE GOSIER, GUADELOUPE FWI

**TARIF NÉGOCIÉ**

Contactez Madame Nelly MAURINIER de l'agence Frégate des Iles

☎ (+590) 690 30 88 27

✉ [nelly.maurinier@fregatedesiles.com](mailto:nelly.maurinier@fregatedesiles.com)

## 3) Hébergement « Hôtel Village Soleil »

La marina Bas-du-fort  
97190 LE GOSIER, GUADELOUPE FWI

☎ + (590) 590 90 85 76

Fax : + (590) 590 90 85 76

✉ : [reservation@hotelvillagesoleil.fr](mailto:reservation@hotelvillagesoleil.fr)

## 4) Office du tourisme de Petit-Bourg

27 rue Schœlcher  
97170 PETIT-BOURG, GUADELOUPE FWI

☎ + (590) 590 38 69 02

Fax : + (590) 590 60 12 31

✉ : [otvpetitbourg@gmail.com](mailto:otvpetitbourg@gmail.com)

➤ Gestionnaire des gîtes et villas sur le territoire de Petit-Bourg

## Navette / Bus / Location

- ❖ **Transfert** : aéroport => arrivée et départ
  - ❖ **Navette assurée** : hébergement => compétition
  - ❖ **Location de véhicule** : voir l'agence Frégate des Iles
- ☎ (+590) 690 30 88 27 - (+590) 590 26 24 24



## 5<sup>ème</sup> édition Tournoi d'Escrime de la Ville de Petit-Bourg



### Catégorie M15 & M17 FLEURET / EPEE

Le Club d'Escrime de Petit-Bourg a le plaisir de vous inviter au tournoi qui se tiendra au Palais des Sports Laura FLESSEL.

#### **CATEGORIES ET ARMES**

► Fleuret / Epée D & H : M15 / M17 / Séniors

**Le vendredi 22 octobre 2021 à 07h30 : Réunion avec les arbitres engagés**

#### **HORAIRES**

Date	Fleuret		Epée		APPEL	SCRATCH	DEBUT
	Dames	Hommes	Dames	Hommes			
Vendredi 22 octobre 2021		M17		M15	08H00	08H15	08H30
	M15		M15		10H00	10H15	10H30
Samedi 23 octobre 2021	M17				08H00	08H15	08H30
				M17	10H00	10H15	10H30
Dimanche 24 octobre 2021		M15	M17		08H00	08H15	08H30
					10H00	10H15	10H30

**Les finales sont prévues à 16H30**

#### **SUR CLASSEMENT**

Le simple sur classement est autorisé.

#### **INSCRIPTIONS**

Les inscriptions à partir du 15 septembre 2021 et devront nous parvenir **au plus tard le lundi 18 octobre 2021 par engagement en ligne** :

<http://www.escrime-ffe.fr/FFE> + [cepetitbourg@gmail.com](mailto:cepetitbourg@gmail.com)

A partir de 4 compétiteurs inscrits, un arbitre est obligatoirement demandé par club, et son identité devra être communiquée.

#### **ENGAGEMENT**

Le montant des droits d'engagement est fixé à : **10 €** par tireur et par arme.

► Le pointage des tireurs sera individuel.

► Le paiement anticipé n'est pas obligatoire, mais permet de garantir une meilleure organisation des épreuves. Il est possible de payer le jour-même.

En cas de non-participation ne seront remboursés que les engagés ayant prévenus l'organisateur au moins 120h avant le début de l'épreuve (soit avant le mardi 19 octobre 2021 - 7h30).

## LICENCES

- Ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2021-2022.
- Toutes les licences (*françaises et étrangères*) ou FIE sont acceptées.

## FORMULE

- 1 tour de poule sans élimination.
- Tableau avec élimination directe sans tirage de la 3<sup>ème</sup> place.

## DIRECTOIRE TECHNIQUE

Il sera formé sur place et tranchera sans appel le cas litigieux.

## REGLEMENT

Mis en vigueur par la FFE.

**Tenue** : 350 N ou 800N (FIE), avec sous cuirasse 800 N. Masque 350N ou 800N - bavette électrique pour les M17 uniquement avec lames 5. Toutes les poignées sont autorisées. Tous les types de lames sont autorisés : maraging, et non maraging

**Formule** à partir de M17 : poule en 5 touches 3 min ED en 15 touches 3x 3 min

M15 : poule en 5 touches 3 min ED en 10 touches 2x3 min

## RECOMPENSES

Seront récompensés les 4 premiers de chaque épreuve par des trophées, médailles et/ou lots.

## RESTAURATION

Vous trouverez sur place un espace restauration tout au long de la compétition, selon les mesures sanitaires et sur réservation en amont.

Le déjeuner est assuré par la ville de Petit-Bourg pour les tireurs et un responsable de chaque délégation.

## PROTOCOLE COVID 19

Selon les mesures sanitaires en vigueur FFE et FIE (*ci-joint*).

# PROTCOLE SANITAIRE ENTREE SUR SITE

Afin de fluidifier l'accès au site pour les tireurs et accompagnants pour les 3 jours, nous vous proposons d'obtenir votre accréditation, avec les badges obligatoires, dès le jeudi 21 octobre 2021 (*après-midi*).

N'oubliez pas de vous munir de votre « passeport compétition » dûment rempli (ci-joint).

Nous vous rappelons que le résultat NEGATIF d'un TEST COVID PCR de moins de 72h devra obligatoirement être présenté à l'arrivée par tous les participants (cadres, athlètes, arbitres) et accompagnateurs accédant dans l'enceinte sportive.

Pour chaque club, les tireurs, chef de délégation et maîtres d'armes seront équipés de bracelets, à garder les 3 jours, pour accéder en permanence sur le site de la compétition.

En ce qui concerne les accompagnants, la situation sanitaire nous contraints à limiter l'accès aux salles : une personne pour un Club jusqu'à 4 tireurs et 2 personnes pour un Club avec plus de 4 tireurs, dans la mesure où elles sont bien répertoriées sur le « passeport compétition » ci-dessous.

Le protocole sanitaire mis en place par la Fédération devra être respecté, les gestes barrières et la distanciation seront de rigueur.

**Le port du masque, en dehors des assauts sur les pistes, sera obligatoire tout au long des épreuves.**

**Ce protocole est susceptible d'être aménagé en fonction des exigences préfectorales locales.**

Un sens de circulation sera marqué dans l'enceinte et devra être respecté en toute circonstance.

Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront placés à de nombreux endroits stratégiques du site, et des lingettes désinfectantes seront mises à disposition dans les salles.

# PASSEPORT COMPETITION

## A remettre à l'arrivée sur le site

Dans le cadre actuel du COVID 19, nous sommes contraints de mettre en place un passeport que vous devrez nous fournir obligatoirement à votre arrivée au palais des sports. En contrepartie nous vous remettons les accréditations nécessaires pour avoir accès aux différentes zones de la compétition.

Je soussigné(e) (Nom prénom) .....

Responsable de la délégation au Tournoi International d'Escrime de Petit-Bourg Fleuret/Epée (M15 à séniors) et présent sur le site physiquement, atteste avoir vérifié que tous les sportifs engagés et toutes les personnes nommées ci-après sont bien en possession d'un PCR négatif de moins de 72 h (qu'elles devront fournir en cas de contrôle).

### Signature (obligatoire)

RENSEIGNEMENTS			
	NOM		VILLE
<b>CLUB</b>			
	NOM - Prénom	N° de Téléphone	Mail
<b>CHEF DE DELEGATION</b>			
<b>MAITRES D'ARMES</b> (1 pour 4 tireurs maximum)	1.		
	2.		
<b>TIREURS</b>	1.		
	2.		
	3.		
	4.		
	5.		
	6.		
	7.		
	8.		
<b>ACCOMPAGNANTS</b>	1.		
	2.		
	3.		
	4.		

FACTURATION			
	Nombre	Prix unitaire	Total à régler
Engagements Epée/Fleuret		15 €	
Paniers repas => Vendredi 22		10 €	
Paniers repas => Samedi 23		10 €	
Paniers repas => Dimanche 24		10 €	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lien =&gt; SumUp</li> <li>- Espèces</li> <li>- CB</li> </ul>	<b>TOTAL A REGLER</b>		